

CATALOGUE FORMATION

MASTERE DROIT ET GESTION DU PATRIMOINE



ESJM Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESJM Business School** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Présentation

Le Mastère Droit et Gestion du Patrimoine (DGP) de l'ESJM est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans à l'intersection du droit, de l'éthique et de la gestion, des experts capables de conseiller des particuliers ou des chefs d'entreprise sur la structuration, l'optimisation et la transmission de leurs actifs.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables en charge de la gestion des actifs des personnes physiques ou morales, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère DGP de l'ESJM permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Droit et Gestion du Patrimoine (DGP) de l'ESJM est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Objectifs

Le Mastère Droit et Gestion du Patrimoine (DGP) de l'ESJM est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Maîtriser les régimes matrimoniaux, les successions, les libéralités (donations) et les techniques de protection du conjoint
- ❖ Optimiser l'impôt sur le revenu (IR), l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), et anticiper les droits de mutation
- ❖ Utiliser des structures comme la SCI (Société Civile Immobilière) ou la holding pour gérer des actifs professionnels et privés
- ❖ Comprendre les marchés financiers, les produits d'assurance-vie, les PEA et les fonds d'investissement
- ❖ Analyser les dispositifs de défiscalisation immobilière et la gestion locative
- ❖ Apprendre à réaliser un **bilan patrimonial** complet (audit de l'existant, définition des objectifs du client et préconisations)
- ❖ Respecter les réglementations strictes (AMF, ACPR) et le devoir de conseil
- ❖ Savoir vulgariser des concepts techniques pour les rendre compréhensibles et instaurer une relation de confiance sur le long terme.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 2 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de Mastère.
- ❖ Alternance possible.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Débouchés

- ❖ Compliance Officer
- ❖ Responsable déontologie
- ❖ Juriste conformité
- ❖ Consultant en gestion des risques
- ❖ Auditeur de conformité
- ❖ Chargé de mission
- ❖ Conseiller en Gestion de Fortune
- ❖ Ingénieur Patrimonial
- ❖ Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant
- ❖ Multi Family Officer
- ❖ Asset Manager Immobilier

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Programme

1^{ERE} ANNEE

La formation DGP en 1^{ère} année qui vise à acquérir des compétences managériales est articulée ainsi qu'il suit :

Semestre 1 :

- ❖ Stratégie d'entreprise
- ❖ Management des Ressources Humaines et comportement organisationnel
- ❖ Management de projet et de l'innovation
- ❖ Géopolitique du Manager
- ❖ Finance d'entreprise et gestion de la trésorerie
- ❖ Anglais
- ❖ Enjeux de l'entreprise dans une économie mondialisée
- ❖ Droits des affaires

Semestre 2 :

- ❖ Innovation & Business Model
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Mondialisation et économie internationale
- ❖ Management environnemental et stratégies éco-responsables
- ❖ Management international
- ❖ Stratégies d'influence et de lobbying
- ❖ Introduction à l'audit
- ❖ Analyse financière de base
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

2^{EME} ANNEE

La formation DGP de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) blocs :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Approche financière de la gestion du patrimoine
- ❖ Risk Management Audit
- ❖ Déontologie et gestion des conflits d'intérêts
- ❖ Fiscalité des personnes et du patrimoine

Semestre 2 :

- ❖ Droit social
- ❖ Diagnostic financier approfondi
- ❖ Opérations de restructuration
- ❖ Stratégies d'investissement et de financement
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@ESJM-paris.fr / admissions@ESJM-paris.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école